

22 mai 2015 -13:42

Les images médicales ne sont pas des photos de vacances!

Grâce à l'imagerie médicale, la médecine moderne a beaucoup progressé. Sans la radiographie, l'IRM ou la tomographie (CT-scans), le diagnostic et le suivi de nombreuses maladies serait quasiment impossible. Mais le recours fréquent aux techniques d'imagerie médicale a aussi son revers : l'exposition aux rayonnements ionisants suite aux examens diagnostiques a fortement augmenté dans la population.

Pour cette raison, le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement organise depuis 2012 la campagne "Les images médicales ne sont pas des photos de vacances. Pas de rayons sans raisons". Cette campagne vise le grand public, mais aussi les médecins et les dentistes.

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique: "Nous devons être prudents en matière d'exposition aux rayonnements ionisants, d'où l'importance d'une campagne de sensibilisation comme celle-ci. Au terme des trois campagnes, nous pouvons d'ailleurs constater que le nombre de demandes de CT-scan augmente moins rapidement qu'avant, ce qui est une bonne nouvelle. Notre message est donc passé."

La campagne est centrée sur le site web www.pasderayonssansraisons.be, qui informe ses visiteurs sur l'imagerie médicale. Il traite à la fois de l'importance de l'imagerie médicale et des risques en cas d'usage superflu. Le site donne des conseils concrets aux patients, aux parents, aux médecins prescripteurs, aux radiologues, aux spécialistes en médecine nucléaire et aux dentistes. On y trouve des recommandations pour les médecins prescripteurs, afin de les aider à choisir la méthode d'imagerie la plus indiquée pour chaque patient.

Un courrier de présentation de la nouvelle campagne sera envoyé à tous les médecins et dentistes. Ceux qui ne sont actifs que depuis l'an dernier recevront également des affiches pour leur salle d'attente et des dépliants à distribuer à leurs patients. Les médecins et dentistes qui ont déjà reçu ce matériel de sensibilisation l'an dernier pourront en recommander. Dans les prochaines semaines, 6 spots radio seront également diffusés sur les ondes francophones et flamandes afin de promouvoir la campagne.

Sur le terrain aussi, les choses évoluent. Depuis le 1er avril de l'an dernier, le droit de substitution est entré en vigueur pour les radiologues : ils peuvent remplacer un examen demandé par un examen plus approprié, selon les recommandations de bon usage (par exemple, un examen moins irradiant). Le parc IRM a également été élargi pour assurer une meilleure répartition et une meilleure accessibilité à tous les patients belges. C'est un pas important, étant donné que les examens IRM ne sont pas irradiants pour le patient. Cette extension progressive et contrôlée du nombre d'appareils se fait en concertation avec le BELMIP (Belgian Medical Imaging Platform).

www.pasderayonssansraisons.be

www.health.belgium.be/recommandations-imagerie-medicale

Personne de contact:

Sven Heyndrickx

Porte-parole adjoint SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement

0473/83.64.90

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement

Eurostation II

Place Victor Horta 40 bte 10

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans

Chef du Service Communication externe &

Porte-parole

+32 495 25 47 24

jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe

Porte-parole (NL)

+32 2 524 96 91

+32 486 12 67 98

heleen.vandenberghe@health.fgov.be